

REUNION DU 14 MARS 2018

Présents : GALISSON SCARAVETTI FORT CLAVERIE TRINTIGNAC
GARZELLI DESANGLES DUBOURDIEU

Excusés : DUFFAU DIJKSTRA KUBIAK

Le compte rendu de la réunion du 31 janvier est validé.

Travaux église.

La mise aux normes du paratonnerre s'élèverait à 7 550 €,
Voir si nous sommes assurés sans la mise aux normes,
La réparation des cloches à 3900 €, d'après les devis de « Laumaillé ».

Travaux cimetière.

Les devis des Pompes Funèbres CAHUZAC ont été choisis pour le relevage des tombes et le columbarium. Un courrier sera envoyé dans toutes les maisons pour d'éventuels renseignements au sujet des concessions concernées.

Choix du défibrillateur.

Le devis de la société « Défibtech » a été choisi.

Modification des statuts du S.I.I.S.

Elle est acceptée à l'unanimité.

Convention de mise à disposition de la salle des fêtes.

Le conseil municipal accepte de louer la salle des fêtes pour des séances de yoga une fois par semaine. Une convention sera rédigée et signée par les deux parties.

Questions diverses.

- Les cent ans de Laurent. Ils pourraient être fêtés le 29 avril avec un vin d'honneur et un gâteau, ainsi que la présence d'un photographe.
- La prise pour le pizzaiolo devra être sécurisée. Henri s'en occupe.
- Une demande de constat de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse 2016 va être demandée
- Un nid de poule devant les poubelles est constaté et devra être bouché.
- Le béton devant la croix sera piqué, pour y mettre du gravier et un plot.
- La balustrade du grand escalier de la mairie pourrait être restaurée.
- Les haies du nouveau cimetière et du château devront être taillées.